

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	13
En Exercice :	13
Présents :	12
Votants :	13

**Objet : Désignation des
délégués au SIAS ESCALIU**

L'an Deux Mil Vingt et Un

Le douze mai à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GARAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :

le 5/05/2021

PRESENTS : Mesdames ALAMINOS. CARLES.

CHEFTEL. GROS.

Messieurs GARAUD. DUFOUR. PELFORT. CONCATO.

GALEA. GARCIA. MAURETTE. RADJA.

ABSENTE EXCUSEE : Mme. PAJAUD.

PROCURATION : Mme. PAJAUD a donné procuration à M. GARAUD.

Madame Hélène CHEFTEL a été élue secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses article L.5211-7, L.5212-7,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale Escaliu,

La démission du conseil municipal de Mme Stéphanie BERTIN entraîne la nullité de son mandat auprès du SIAS Escaliu, il s'agit donc de désigner un nouveau délégué suppléant.

M. Didier GARCIA ne pouvant remplir pleinement ses fonctions de délégué titulaire, souhaiterait occuper le poste de suppléant.

Madame Dominique ALAMINOS souhaite conserver son mandat de déléguée titulaire.

Le conseil municipal est donc invité à procéder à l'élection de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune de Villate au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale SIAS ESCALIU.

Mme Hélène CHEFTEL se porte candidate pour remplacer M. Didier GARCIA au poste de délégué titulaire.

Mme Virginie GROS se porte candidate au poste de déléguée suppléante.

Après avoir procédé au scrutin secret et ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés :

- Déléguée titulaire : Madame Hélène CHEFTEL qui a déclaré accepter son mandat.
- Délégués suppléants : Madame Virginie GROS et Monsieur Didier GARCIA qui ont déclaré accepter leur mandat.

Les représentants de la commune auprès du SIAS ESCALIU sont :

Déléguées titulaires : Mesdames Dominique ALAMINOS, Adjointe au Maire et Hélène CHEFTEL, Conseillère Municipale.

Délégués suppléants : Madame Virginie GROS Conseillère Municipale et Monsieur Didier GARCIA, Conseiller Municipal.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture
le 17/05/2021

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

En Mairie le 12/05/2021

Le Maire J.C GARAUD

